

Mission observation Handicap

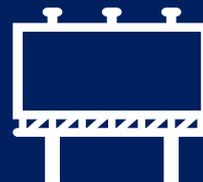
SUIVI STATISTIQUE DU PRITH

PLAN RÉGIONAL POUR L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Données régionales et départementales – 2^{ème} édition

Qu'est-ce que le PRITH

**Contexte de
réalisation du
suivi statistique**



Définition

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) est un programme national organisé par le législateur et décliné dans chaque région. Il a pour objectif de renforcer la coordination entre les professionnels œuvrant pour une meilleure insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

La [circulaire DGEFP n°2009-15 du 26 mai 2009](#) définit le PRITH et l'organise autour de 4 grands axes :

- L'accès à l'emploi
- L'accès à la formation
- Le maintien dans l'emploi
- La sensibilisation des employeurs

Retrouvez des informations au sujet du plan et de sa mise en œuvre sur le site dédié au [PRITH PACA](#)

Cadre d'intervention

3 étapes de lancement du PRITH 2022-2025 :

1. Un [diagnostic](#) quantitatif et qualitatif sur l'emploi et la formation professionnelle des travailleurs handicapés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur, confié au Carif-Oref
2. Un plan d'action
3. La mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation tout au long de la mise en œuvre du plan

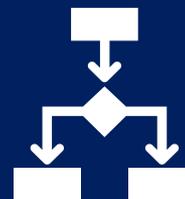
Cadre d'intervention

- Le présent suivi statistique est réalisé sur l'ensemble des indicateurs qui avaient été renseignés pour le diagnostic publié au premier trimestre 2022.
- La liste de ces indicateurs a été inventoriée avec les institutions pilotes du PRITH (État, Agefiph, Fiphfp) et validée en Comité des financeurs de la Mission observation Handicap du Carif-Oref PACA (État, Conseil régional, Agefiph).
- La plupart des données recueillies portent sur l'année 2022.
- De nouveaux indicateurs sont valorisés sur les axes 2 et 4, issus du suivi statistique de la convention cadre 2023-2026 signée par la Région SUD, l'Agefiph et le Fiphfp (la première édition de ce suivi sera publiée en milieu d'année 2024).

CLIQUER ICI pour
accéder à
l'expertise du
système
d'information
statistique détaillée
par grands
indicateurs

Axe 1 – Accès à l'emploi
Axe 2 – Formation et alternance
Axe 3 – Maintien dans l'emploi
Axe 4 – Sensibilisation des entreprises

Les 4 axes du PRITH : chiffres- clés et enjeux





Axe 1 : Accès à l'emploi – Les chiffres-clés



*Nombre, évolution et situation des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi * (à fin décembre 2022)*

40 201 personnes, soit **8,8%** des demandeurs d'emploi - cat A, B, C - de la région (de 8,3% pour le 13 à 9,3% pour le 05)

- **8,4%** en un an - *diminution dans tous les départements* - (- 8,8% pour les demandeurs d'emploi tous publics **)

65% sans emploi (catégorie A)

19% d'allocataires de l'**AAH** en région – allocation adulte handicapé - (27% au niveau national).

Caractéristiques des DEBOE, au regard des DETP (à fin décembre 2022)

55% de **50 ans ou plus** (29% DETP) ; 50% de femmes (52% DETP)

21% de **non-diplômés** (16% DETP)

39% de **niveau bac ou plus** (54% DETP)

38% de **faible niveau de qualification** (30% DETP)

54% inscrits **depuis 1 an ou plus** à France Travail (ex Pôle emploi)

et **24%** depuis **au moins 3 ans** (42% et 16% DETP)

798 jours d'ancienneté moyenne d'inscription au chômage (601 jours DETP)

** Appellation remplacée ci-après par l'acronyme DEBOE ** Idem pour l'acronyme DETP*

Domaines d'emploi les plus souvent recherchés par les DEBOE (à fin décembre 2022)

- 1. Services à la personne et à la collectivité (24%)**
- 2. Support à l'entreprise (19%)**
- 3. Commerce, vente et grande distribution (13%)**

Domaines d'emploi où les DEBOE sont surreprésentés (à fin décembre 2022)

- 1. Support à l'entreprise (13% des demandeurs d'emploi * du domaine)**
- 2. Installation et maintenance (12% des DE du domaine)**
- 3. Services à la personne et à la collectivité (11,3% des DE du domaine)**

Créations d'activités soutenues par l'Agefiph (en 2022)

391 créations d'activité en 2022, + **6 %** en un an

51 % d'hommes

64 % de titulaires d'un **niveau bac ou plus**

** Appellation remplacée ci-après par l'acronyme DEBOE*

P.S.H. accompagnées à la création ou reprise d'entreprise

8,2% des bénéficiaires du dispositif « Mon projet d'entreprise »* sont **des P.S.H.** (611 personnes)
81% d'entre eux sont accompagnés **par un des quatre opérateurs partenaires de l'Agefiph** (493 personnes)

*P.S.H. bénéficiant de l'aide forfaitaire à la création et au dispositif de « Micro-Assurance »***

78 personnes bénéficient de **l'aide forfaitaire**

40% des aides ont été attribuées dans les **Bouches-du-Rhône**

* « Mon projet d'entreprise » accompagne tous les porteurs de projet et chefs d'entreprise dans leur démarche de création, développement, rebond en cas de difficulté ou transmission ; ceci quel que soit le statut des personnes et quel que soit le projet visé et le type d'activité. Cette aide forfaitaire consiste en une participation au financement d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-creation-dentreprise-par-des-personnes-handicapees>.

** Le dispositif de « Micro-Assurance », également financé par l'Agefiph, s'adresse aux personnes ayant bénéficié de l'aide forfaitaire. Plusieurs types d'assurances, pour l'entrepreneur et pour l'entreprise, peuvent être prises en charge. <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/conseil-et-accompagnement-la-creation-ou-la-reprise-dentreprise>

[CLIQER ICI pour
accéder aux
sources, données
et constats
détaillés par
grands indicateurs
et départements](#)

Contrats d'apprentissage (au total en 2022)

68 223 contrats d'apprentissage relevant des secteurs privé et public

827 concernent un **apprenti en situation de handicap, + 24%** en un an

(+ 13% pour les apprentis tous publics *) dont :

- **758 du secteur privé** soit **1%** de l'ensemble des contrats d'apprentissage de ce secteur
- **69 du secteur public** soit **3%** de l'ensemble des contrats d'apprentissage de ce secteur

47% de femmes (44% TP) ; **27 ans** en moyenne (20 ans TP)

20% de **non-diplômés** et **17%** de titulaires d'un niveau **CAP-BEP** (respectivement 17% TP et 10% TP)

66% dans une **entreprise de - 50 salariés** (70% TP)

79% dans les services, **13%** dans l'industrie (75% TP et 12% TP)

** Appellation remplacée ci-après par les initiales TP*

Contrats de professionnalisation (signés en 2022)

8 348 nouveaux contrats de professionnalisation (dispositif du secteur privé)

202 concernent une **personne en situation de handicap (PSH)** soit **2%** des contrats ;

+ 38% en un an (+ 10% TP)

37% de femmes (50% TP) ; **36 ans** en moyenne (29 ans TP)

26% de **non-diplômés** et **22%** de titulaires d'un niveau **CAP-BEP** (respectivement 19% TP et 17% TP)

34% dans une **entreprise de - 50 salariés** (47% TP)

89% dans les services (88% TP)

DEBOE en formation/DETP en formation (à fin décembre 2022)

55% de **femmes** (62% DETP en formation)

2% de **moins de 25 ans** (18% DETP)

44% de **50 ans ou plus** (17% DETP)

40% de titulaires d'un **CAP-BEP** (27% DETP).

*Organismes de formation * et stagiaires de la formation continue des DE (en 2022)*

73 OF accueillent des personnes en situation de handicap **, soit **72%** des OF de la région.

625 stagiaires en situation de handicap, soit **8,7%** des stagiaires de formation continue *** en région.

Le nombre de stagiaires en situation de handicap baisse entre 2021 et 2022.

C'est également le cas pour l'ensemble des stagiaires de la FC en région.

88 stagiaires préparent un **niveau CAP-BEP**, soit **14%** des stagiaires en situation de handicap.

** Appellation remplacée ci-après par les initiales OF ** idem pour PSH ** idem pour FC*

PSH accueillies dans les formations financées par le Conseil régional

Nombre et taux de personnes en situation de handicap dans le « Marché Compétences Pro » (données 2022)*



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

*Le "Marché compétences professionnelles", financé par le Conseil régional et publié le 16 décembre 2021, se décline en 16 domaines professionnels et par départements. Des "Actions de formation collective" (AFC), déléguées à France Travail (ex Pôle emploi), complètent l'offre de formation financée par le Conseil régional. L'enseignement supérieur, dans une perspective d'accès des demandeurs d'emploi et des salariés en emploi précaire à la formation continue supérieure, est soutenue par le Conseil régional.

Axe 2 : Formation et alternance – Les chiffres-clés

Nombre et taux de stagiaires reconnus personnes handicapées dans l'enseignement Supérieur (données 2022)



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

Nombre et taux de personnes en situation de handicap dans le « Marché Compétences Pro » (données 2022)



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

Abandons de formation

Nombre et taux d'abandon dans le « Marché Compétences Pro » (données 2022)



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

Axe 2 : Formation et alternance – Les chiffres-clés

Nombre et taux d'abandon de stagiaires reconnus personnes handicapées dans l'enseignement supérieur (données 2022)



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

Nombre de personnes en situation de handicap dans le « Marché Compétences Pro » (données 2022)



Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

OF financés par la Région Sud ayant engagé une démarche de progrès (données 2022)*

83 établissements sont **inscrits à l'«espace-membres»** de la Ressource handicap formation ** soit **41,9%** des OF, centres de formation d'apprentis *** ou instituts recensés par l'Agefiph et le Carif-Oref.

42 établissements de formation sont **engagés dans une démarche de progrès** Handicap soit **21,2%** des OF, CFA ou instituts recensés par l'Agefiph et le Carif-Oref.

* démarche de progrès : La RHF Provence-Alpes-Côte d'Azur réunit une communauté de pairs et leur propose de s'engager dans une démarche de progrès "accessibilité généralisée" des OF et des CFA

** *Appellation remplacée ci-après par les initiales RHF* *** Idem pour CFA

Mise en œuvre de la RHF (en 2022)*

89 PSH bénéficiaires d'un appui individualisé

32 OF conseillés sur le volet handicap dans le cadre la certification Qualiopi**

41 de référents handicap professionnalisés par l'intermédiaire du Carif-Oref et de l'Agefiph (dont 66% d'apprentis et 44% de demandeurs d'emplois).

* La "Ressource Handicap Formation" (RHF) est une offre de services à destination des OF et des CFA, destinée à rendre la formation professionnelle de droit commun accessible aux personnes en situation de handicap <https://www.rhf-paca.fr/>

** "Qualiopi" : La loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 exige des structures de formation qui souhaitent bénéficier de fonds publics qu'elles s'inscrivent dans la démarche de certification Qualiopi, lancée en novembre 2019. La prise en compte du handicap fait partie intégrante des indicateurs et critères du référentiel élaboré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Le lien vers les modules de prof du CO : www.cariforef-provencealpescotedazur.info/Page/professionnalisation-2024-axes

Axe 2 : Formation et alternance – Les chiffres-clés

Personnes formées dans le cadre des modules Handicap organisés par le CARIF OREF Paca (données 2022)
Données par modules de professionnalisation



(**) Il n'est pas possible de renseigner le nombre de sessions et le nombre de participants pour le module H1 car à réception de la demande d'inscription, le Carif-Oref envoie aux stagiaires le lien vers ce module de sensibilisation qui se déroule en auto-passation et individuellement. Chaque inscrit y participe à sa convenance.

Source : Région SUD – Traitement Carif-Oref PACA

CLIQUER ICI pour
accéder aux
sources, données
et constats
détaillés par
grands indicateurs
et départements

Axe 3 : Maintien dans l'emploi – Les chiffres-clés



Situations à risque (en 2022)

8 205 personnes inscrites à France Travail (ex Pôle emploi) suite à un **licenciement pour inaptitude physique**, dont **53%** de **45 ans ou plus**
+ de 71% en un an

Pour le **régime agricole**, **2 548 accidents du travail *** avec arrêt de travail, soit **- 10% en un an** ;
respectivement : pour le **régime des gens de mer**, **195 AT** et **+ de 19% en un an**

Pour le **régime agricole**, **89 maladies professionnelles **** nouvellement reconnues, **identique** en un an ;
respectivement : pour le **régime des gens de mer**, **5 MP**

10 377 avis d'inaptitude (partielle ou totale, temporaire ou définitive cumulées) prononcés par les services de prévention et de santé au travail inter-entreprises (régime général), **- 17%** en un an

298 avis d'inaptitude (temporaire ou définitive) prononcés par les services de l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (ARCMSA), **- 7%** en un an

17 marins reconnus définitivement inaptes à la navigation, **- 37%** en un an

** Appellation remplacée ci-après par les initiales AT ** Idem pour les initiales MP*

d) Axe 3 : Maintien dans l'emploi – Les chiffres-clés



Accompagnements individuels au maintien (en 2022)

23 586 personnes accompagnées individuellement par le service social de la **Carsat**, **+ 132%** en un an
655 personnes accompagnées individuellement par les services ASS (Allocation de solidarité spécifique) de l'**ARCMSA**, **2 de plus** en un an

2 257 nouveaux dossiers ouverts par les **Cap emploi**, **+ 10%** en un an

d) Axe 3 : Maintien dans l'emploi – Les chiffres-clés



"Caractéristiques des parcours" (en 2022)

3 836 parcours traités dans l'année :

→ **signalements** ayant donné lieu à l'ouverture d'un parcours : **55%** provenant des médecins du travail, **14%** effectués par l'employeur (secteur privé), **7%** effectués par le salarié

→ **entreprises bénéficiaires** d'un accompagnement : **24%** des établissements - **de 10 salariés** ; relevant principalement des **secteurs** « Santé et action sociale », « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et « Administration publique »

→ **personnes bénéficiaires** d'un accompagnement : **47%** de **50 ans ou plus**, **70%** d'**employés qualifiés**, **58%** de déficience motrice et **17%** de maladie invalidante

→ **mesure mobilisée** : **45%** d'aides à l'**adaptation des situations de travail**

1 704 maintiens dans l'emploi réalisés avec l'appui du Cap emploi, **+ 3%** en un an

dont **94%** sur le **même métier** et **89%** suite à une **prise en charge de moins de 18 mois**

CLIQUER ICI pour
accéder aux sources,
données et constats
détaillés par grands
indicateurs et
départements

Axe 4 : Sensibilisation des employeurs – Les chiffres-clés

*Employeurs soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés * en France en 2022*

111 300 entreprises assujettis à l'OETH en région

71 600 des établissements entre **20 et 49 salariés**

secteurs : 34 200 entreprises assujettis «Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles» ; **18**

800 entreprises assujettis «Industrie manufacturière»

Effectifs d'assujettissement en France en 2022

657 400 personnes physiques à l'OETH en région

Emplois directs en France en 2022 en France en 2022

432 600 travailleurs handicapés en ETP, employés directement par les établissements assujettis

Un **taux d'emploi direct** de **3,5%**

** Appellation remplacée ci-après par l'acronyme OETH*

Certaines données n'ont effectivement pas pu être transmises pour la région PACA. Nous avons tout de même tenu à valoriser les données au niveau national.

Employeurs et effectifs de travailleurs handicapés dans les fonctions publiques en 2022

721 employeurs dans les trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale et d'État)

16 157 bénéficiaires

Actions et conventions Agefiph en région PACA - 2022

2 212 aides financées aux employeurs, 6 154 aides financées par l'Agefiph en 2022;

Conventions établies avec les acteurs suivants : **Pôle de compétitivité** (SAFE / Cap Energies / PSP) ; **Branches professionnelles** (FNTV / UIMM Provence) ; **Organisation Syndicale** (CFDT) ; **Projets en alternance** (FIAM / Hugo)

Axe 4 : Sensibilisation des employeurs – Les chiffres-clés

Modalités de réponse à l'OETH en région PACA - 2022

Emploi direct : **79%** des employeurs assujettis - sans accord handicap de branche - (*entre 75% dans le 06 et 89% dans le 05*)

Sous-traitance avec le secteur protégé (ESAT) ou adapté (EA) : **11%** des employeurs assujettis - sans accord - combinent cette modalité avec la précédente (*entre 8% dans le 06 et 20% dans le 04*)

Versement d'une contribution financière à l'OETH, calculée en fonction des autres modalités mises en œuvre ou non : **11%** des employeurs assujettis - sans accord - versent uniquement une contribution à l'Agefiph (*entre 7% dans le 84 et 15% dans le 06*)

Adhésion à un accord OETH signé par leur branche et versement d'une contribution à l'association porteuse/gestionnaire de cet accord : **16%** des employeurs assujettis adhèrent à ce type d'accord

CLIQUER ICI pour
accéder aux
sources, données
et constats
détaillés par
grands indicateurs
et départements



Informers les publics

Accompagner les acteurs

Aider à la décision

Le Carif-Oref de Provence - Alpes - Côte d'Azur alimente et anime depuis plus de dix ans une base de données qui représente une ressource incontournable pour l'aide à la décision des acteurs publics. Cette base met à disposition de l'information sur l'offre de formation et alimente les principaux outils de valorisation et de prescription de l'offre (Parcoursup, le catalogue de l'offre de formation en apprentissage, Affelnet...).

Consulter les publications



[CLIQUEZ ICI](#)
[Pour aller plus loin sur les travaux de la mission handicap du Carif-Oref](#)

Handicap

Le Carif-Oref porte la Mission régionale d'observation de l'emploi et de la formation des personnes handicapées (ou « Mission observation Handicap ») depuis plus de 20 ans. Cette mission, soutenue par la Dreets, la Région et l'Agefiph, développe un programme d'activités annuel intégrant :

- des outils statistiques (tableau de bord « Ensemble, prévenir la désinsertion professionnelle ») ;
- des études ad hoc sur des étapes spécifiques de sécurisation de parcours (accès à l'emploi, formation, maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés), sur des dispositifs (handicap et contrats d'apprentissage) ou sur la prise en compte du handicap dans les politiques institutionnelles, économiques et sociales ;
- une newsletter ainsi que des présentations de résultats d'études, en lien avec les modules Handicap financés par l'Agefiph dans le cadre du dispositif de professionnalisation du Carif-Oref.

Ces actions viennent en appui des instances interinstitutionnelles orientées sur l'inclusion sociale et professionnelle des publics en situation de handicap qu'il s'agisse d'outiller le Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés – PRITH – ou le comité de pilotage de la Charte régionale de coopération pour le maintien dans l'emploi.



QUELQUES RÉFÉRENCES HANDICAP DU CARIF-OREF

- « *Prévenir la désinsertion des seniors confrontés à un problème de santé ou un handicap : quels enjeux et pistes d'action ?* », Zoom sur les métiers d'Agent d'entretien et d'Exploitant agricole, mars 2024, par Pierre Lorent.
- « *Ensemble, prévenir la désinsertion professionnelle* », Chiffres-clés 2021 pour la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et ses départements, Panorama n°6, octobre 2023, par Anaïs Heraud, Pierre Lorent.
- « *Handicap & Emploi en PACA : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés Chiffres-clés du diagnostic préalable* », Chiffres-clés PRITH, juin 2023, par Pierre Lorent.
- « *Accessibilité et handicap : la pédagogie dans l'apprentissage agricole* », *Quels enjeux, à l'ère de la transition numérique et digitale ?*, Point de vue n° 4, mai 2023, par Pierre Lorent.
- « *Accessibilité et handicap : la pédagogie dans l'apprentissage agricole* », *Quels principes, face aux difficultés cognitives et langagières ?*, Point de vue n° 3, mars 2023, par Pierre Lorent.

Projet réalisé en coopération avec :



Et avec le soutien de :

